

Petits fruits

Picardie



N° 3

9 mai 2012

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

- **Limace** : Forte présence avec dégâts sur premiers fruits
- **Pucerons et fourmis** : Foyers localisés sous abris
- **Thrips** : Quelques adultes observés
- **Drosophila** : Aucun individu détecté

FRAISE

LIMACE



Les conditions humides de l'année favorise le développement de ces mollusques. L'association avec du paillage paille ou plastique facilite leurs implantations.

Les dégâts apparaissent en végétation mais sont essentiellement préjudiciables sur les fruits dès le début de maturation. Les dégâts se caractérisent par des petits ou moyens trous dans les fruits.



Les limaces laissent une trainée visqueuse et luisante sur les fruits et les feuilles



PUCERONS et FOURMIS

Sous abris, des colonies de pucerons verts se développent très rapidement. On trouve des grappes d'aptères sur la feuille de cœur et sur les hampes florales.

Des populations d'auxiliaires naturels sont en plein essor (coccinelles, chrysope, etc...) lorsque la lutte est raisonnée.

Parallèlement des foyers de fourmis sont régulièrement observés.

Si ils n'engendrent pas de dégâts directs, il est nécessaire de :

Limiter leur développement car ils ont tendance à favoriser les colonies pour récupérer le miellat et à éliminer les éventuels prédateurs du puceron

THRIPS

Quelques adultes sont observés localement sous abris. Les prévisions climatiques des prochains jours accentuent le risque de développement. Seuil de nuisibilité : 2 thrips par fleur.

Bulletin édité sur la base d'observations réalisées chez les producteurs de la région Picardie - **Bulletin rédigé par** l'animateur régional de la filière : Christophe VALLEE – Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie. Tél : 03 22 33 69 00 - **Directeur de publication** : Hubert DUEZ Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie.

Publication gratuite, disponible sur les sites www.chambres-agriculture-picardie.fr , www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr .

Coordination et renseignement: Renée PREVOST – Chambres régionales d'agriculture de Picardie – Email: r.prevost@somme.chambagri.fr. **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**